

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Il meurt en se tirant accidentellement une balle dans la tête



Photo: Esaïe NDILOROU/ L'Union

Le Palais de justice de Lambaréné qui suit le dossier..

Esaïe NDILOROU
Lambaréné/Gabon

UNE partie de chasse au lac Ogooué, dans le département de l'Ogooué et des Lacs, a viré dernièrement au drame, faisant une victime. Il s'agit de Herman Meye, qui serait mort en se tirant accidentellement avec sa propre arme à feu de type calibre 12. Une source judiciaire rapporte que le disparu, chasseur âgé de 40 ans, s'est rendu en brousse ce jour-là, accompagné de

son frère Jearia Minkoué, 33 ans, pour y effectuer une partie de chasse nocturne. Et après que Meye a chargé son frangin Minkoué de surveiller les deux premières bêtes qu'il venait d'abattre, il serait allé rapidement pister d'autres

animaux dans les parages. Quelques instants après, un coup de feu a retenti, suivi immédiatement d'un cri du quadragénaire et d'un lourd silence. Inquiet, Minkoué se serait précipité sur les lieux, où il découvrirait son frère sans

vie, gisant dans une mare de sang. D'après la source, il s'agirait d'un accident de chasse: "La face du défunt s'est déchiquetée du bas vers le haut. La blessure se trouve au niveau de la face. Le fusil aurait été déclenché seul suite à un

mouvement brusque du chasseur qui portait l'arme le long de son corps. Il a succombé sur-le-champ à ses graves blessures". Une enquête a toutefois été ouverte pour déterminer les circonstances exactes du drame.

Faits d'ailleurs

UNE JEUNE FILLE ENCEINTE TUÉE PAR SON PETIT AMI

KLOWIE Moore, 19 ans, a été retrouvée blessée par balles le 11 septembre dans une chambre d'hôtel située au bord d'une autoroute à Graham, au Texas (États-Unis). Elle a été transportée à l'hôpital où elle est décédée des suites de ses blessures quelques jours plus tard. La jeune femme était enceinte de 4 mois. Elle souhaitait garder l'enfant et fonder une famille. Mais son petit ami Gage Gillentine, âgé de 18 ans, n'était pas de cet avis. Sur des images de la vidéosurveillance de l'hôtel visionnée par les enquêteurs, on voit Gage et Klowie monter ensemble dans la chambre d'hôtel. Gage Gillentine a été interpellé jeudi et inculpé de meurtre. Il a été incarcéré à la prison du comté de Young. Sa caution a été fixée à 500 000 \$. Plus tôt dans la semaine, Gillentine avait publié sur les réseaux sociaux la photo du mémorial pour Klowie.

ELLE MEURT SUITE À UNE CYBERATTAQUE DANS UN HÔPITAL

LE 18 septembre, une femme avait été admise en urgence absolue à l'hôpital universitaire de Duesseldorf, en Allemagne. Mais elle n'avait pas pu être prise en charge par les soignants car l'établissement subissait une attaque rançongiciel. Il s'agit d'une sorte de virus qui chiffre toutes les données du système informatique. Du coup, les 30 serveurs de l'hôpital étaient affectés et certaines machines médicales inutilisables. Il fallait verser une rançon aux pirates en monnaie électrique pour obtenir la clef de déchiffrement. La patiente a alors été redirigée vers un autre hôpital, à 30 kilomètres. Mais elle est décédée dans l'ambulance durant son transfert. Elle n'a pas survécu à ce délai supplémentaire de prise en charge. Selon les premiers éléments de l'enquête, les cybercriminels pensaient avoir touché l'université et non l'hôpital qui lui est attaché. La police allemande a contacté les pirates informatiques sur l'adresse indiquée dans leur note de rançon, et leur a indiqué que leur victime était un hôpital. Les cybercriminels ont alors retiré leur demande de rançon et envoyé la clef de déchiffrement. Les systèmes ont été restaurés.

Rassemblés par JNE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE, DE LA PÊCHE ET DE L'ALIMENTATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Visa de conformité de la DGMP :

Date de lancement : 29 Septembre 2020
Appel d'offres : N°004/MAEPA/SG/PAPG1/CEP/2020
Nom du projet : TRAVAUX DE RÉHABILITATION/EXTENSION DE L'ENDR Y COMPRIS BÂTIMENT FERME ÉCOLE.
Source de financement : Prêt de la BAD N° 2000200001902

1. OBJET

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation représenté par la Cellule d'Exécution du Projet d'Appui au Programme Graine phase 1 (PAPG1), lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de réhabilitation et d'extension de l'École Nationale de Développement Rural (ENDR) y compris bâtiment ferme école.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITÈRES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 90 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de **trois cent mille (300 000) francs CFA**. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse ci-après :

Cellule d'Exécution du Projet du PAPG1, sis à la station piscicole de la Peyrie, à côté de l'ancien Promo-Gabon/Inspection Provinciale du travail de l'Estuaire, face à l'Église Catholique - Téléphone : (+241) 07 42 69 63/ (+241) 06 26 76 45 - E-mail : papg1gabonbad@gmail.com

Le paiement au Trésor Public du Gabon pourra être fait, par référence au présent appel d'offres, selon les modalités suivantes :

1. au Gabon, en se présentant au guichet du Trésor Public, à Libreville ;
2. de l'étranger par un virement Swift à
Nom de la Banque : BEAC (Banque des États de l'Afrique Centrale)
Siège Social : B.P. 112, Libreville Gabon
Bénéficiaire : Trésor Public Gabon
N° de compte : 50.311 101.0.5001 0000000000
Swift code : beacgali

6. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 27 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le jeudi 29 octobre 2020 à 10 heures 00 minutes (heure de Libreville/Gabon)** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à **quinze millions (15 000 000) francs CFA**.

À compter de cette date, ces offres resteront valables cent vingt (120) jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant aux plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, **le jeudi 29 octobre 2020 à 10 heures 30 minutes (heure de Libreville/Gabon)** à la salle de réunion de la Cellule d'Exécution du Projet PAPG1.

Le Directeur Général des Marchés Publics


Eugène Pénafort MINTSA QYAME

Le Coordonnateur du PAPG1


GODA Rubuin